



PROGRAMME DE REFONDATION

**Goma, 2026**

# Le programme de refondation de la nation

Front pour la Refondation de la Nation

Goma, 2026

Vision, quatre fondements, quatre priorités, treize politiques sectorielles

Le programme complet : doctrine du progressisme pragmatique, les quatre fondements philosophiques — révolution éthique, du concret, du savoir et écologique —, les quatre priorités d'action, les treize politiques sectorielles, la méthode et les indicateurs de suivi.



# Sommaire

Ce programme est organisé en huit chapitres. Le chapitre II fixe les repères chiffrés sur lesquels le Front s'engage ; le chapitre VI présente les douze mesures du pacte citoyen selon une grille unique — problème, actions, institution responsable, garanties, financement, évaluation et échéance.

| Chapitre | Intitulé                             | Contenu                                                                                                                            |
|----------|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| I        | Doctrine et vision                   | Progressisme pragmatique, économie sociale de marché, vision de la République.                                                     |
| II       | Repères : le pays tel qu'il est      | Population, revenu par habitant, pauvreté, accès à l'électricité et à l'eau, espérance de vie, dette.                              |
| III      | Les quatre fondements philosophiques | Révolution éthique, révolution du concret, révolution du savoir, révolution écologique.                                            |
| IV       | Les quatre priorités d'action        | Paix et stabilité, bonne gouvernance, relance de l'économie, politiques sociales audacieuses.                                      |
| V        | Les treize politiques sectorielles   | Diplomatie, défense, agriculture, santé, éducation, industrie, finances, culture, justice, tourisme, transport, énergie, diaspora. |
| VI       | Les douze mesures du pacte citoyen   | Grille de mise en œuvre : problème, actions, institution responsable, garanties, financement, évaluation, échéance.                |
| VII      | La méthode de mise en œuvre          | Sections, cellules, comités, contrôle des ressources et des comptes.                                                               |
| VIII     | Les indicateurs de suivi             | Premier engagement vérifiable et fréquence de publication pour chacune des douze mesures.                                          |



# I. Doctrine et vision

La Charte du Front est le document de doctrine du mouvement : un texte de travail adopté par le Comité exécutif et destiné à être amendé. Elle fixe la ligne philosophique qui guide l'ensemble du programme de refondation, que le présent document développe.

## Le progressisme pragmatique

Le Front se définit comme un mouvement progressiste et pragmatique. Il est progressiste par ce qu'il se veut volontariste pour instaurer des réformes courageuses en vue du progrès économique et social de la population : alimentation, éducation, justice, soins de santé, logement de qualité, travail décent et protection sociale.

Il est pragmatique dans ses stratégies et ses méthodes d'actions : le pragmatisme est une méthode philosophique tournée vers le monde réel, une attitude plutôt qu'un ensemble de dogmes. N'est vrai que ce qui fonctionne réellement ; penser une politique revient à identifier d'abord l'ensemble de ses implications pratiques. Il s'agit de ne pas s'enfermer dans une idéologie dominante, mais d'en tirer les bonnes pratiques.

En matière économique, le Front prône une économie ouverte, tirée par le marché, soutenue et régulée par l'État : l'économie sociale de marché, qui promeut la liberté d'entreprise et, dans le même temps, les valeurs de solidarité, de justice sociale et économique, d'équité, d'égalité des chances et d'accès de tous aux biens communs.

**Le positionnement tient en deux mots : rupture et reconstruction. Rupture avec les antivaleurs du passé et du présent, et mobilisation des énergies, de l'audace, de la créativité et des intelligences des Congolais pour bâtir ensemble un Congo nouveau, par nos têtes et par nos mains, en comptant d'abord sur nos propres forces.**

## La vision

**« Faire de la RD Congo un pays émergent, démocratique, pacifique, au service de son peuple et catalyseur du développement régional. »**

Cette vision se décline en quatre fondements philosophiques, quatre priorités d'action et treize politiques sectorielles ciblées.

## II. Repères : le pays tel qu'il est

Un programme se juge d'abord sur sa connaissance du terrain. Voici les repères sur lesquels le Front s'engage, et qu'il publiera à jour.

| Indicateur                | Valeur  | Ce qu'il signifie                                                                                                                             |
|---------------------------|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Population (2025)         | 112,8 M | 113 millions d'habitants, une croissance de 3,2 % par an — la plus forte d'Afrique centrale.                                                  |
| PIB par habitant (2025)   | 806 \$  | PIB national de 91 milliards de dollars. Le pays se classe 174e sur 189 pour le revenu par habitant.                                          |
| Sous le seuil de pauvreté | 81,1 %  | Seuil de 3 dollars par jour (PPA 2021). 69 % de la population vit sous le seuil national de pauvreté (ENS 2024).                              |
| Accès à l'électricité     | 22,5 %  | Et 13 % seulement pour l'assainissement géré en sécurité. Un pays qui produit l'électricité du continent n'éclaire pas un Congolais sur cinq. |
| Espérance de vie          | 62 ans  | L'une des plus faibles d'Afrique subsaharienne, après des décennies de recul.                                                                 |
| Dette publique            | 18 Md\$ | Au-delà de dix-huit milliards de dollars, dans un pays dont les recettes publiques ne dépassent pas 15 % du PIB.                              |

Données Banque mondiale, Fonds monétaire international, Nations unies et Institut national de la statistique (2024-2026). Les chiffres de 2025 sont des estimations.

## III. Les quatre fondements philosophiques

---

« Les principes philosophiques qui guident notre programme, socle et fil conducteur de notre action, sont ces quatre révolutions que nous estimons nécessaires au renouveau en République démocratique du Congo. »

### I.1. Une révolution éthique et des consciences

La crise congolaise est essentiellement une crise d'hommes. Elle s'enracine dans l'égoïsme des élites au pouvoir, dans une culture de parvenu et de prédation à tous les niveaux. Elle appelle une nouvelle vision du pays et du pouvoir, et l'émergence d'un leadership alternatif, capable d'opérer les ruptures qui s'imposent et d'impulser une dynamique mobilisatrice des forces vives de la nation.

- Une gouvernance fondée sur la promotion et l'appropriation des valeurs indispensables au renouveau : justice, égalité des chances, dignité de chaque Congolais.
- La fin de l'impunité, de la cupidité, de la corruption et de la gabegie comme culture de gestion.
- Un corps de femmes et d'hommes « pétrisseurs du présent, bâtisseurs d'avenir et semeurs d'espoir ».



Une révolution éthique et des consciences — USAID in Africa — Public domain.

## I.2. Une révolution du concret

Manger une ou deux fois par jour ne peut continuer à être un luxe pour la grande majorité des Congolais. Le changement repose non sur l'illusion, mais sur une réelle volonté politique de mobiliser et d'entraîner le peuple dans un effort soutenu de refondation de la société.

- Satisfaire d'abord les besoins fondamentaux et concrets : manger, accéder à une eau de quantité et de qualité, aux soins de santé, à l'école pour tous, à un travail ou à la création de son propre travail, circuler librement, exprimer ses opinions sans être inquiété.
- Investir les ressources publiques dans des projets porteurs d'un progrès économique et social réel, et non dans des réalisations de prestige.
- Conclure une « alliance État – Société civile » : l'État impulse, anime, finance, règle, supervise, contrôle et sanctionne, mais délègue l'exécution de certains services d'utilité publique aux acteurs privés et associatifs.
- Un leadership collectif, participatif et responsabilisant, avec une attention particulière à la participation des femmes à tous les échelons du pouvoir.



Une révolution du concret — IsoldeB — CC BY-SA 4.0.

### I.3. Une révolution du savoir

Le renouveau du pays ne peut pas faire fi du savoir — scientifique et académique, mais aussi pratique et populaire, celui que détient chaque individu par son expérience de vie. Le pays fut un fleuron de l'Afrique en matière de formation universitaire ; les régimes qui se sont succédé n'ont jamais su utiliser ces compétences au profit du développement.

- La première richesse d'un pays est d'abord la qualité de ses ressources humaines : les économies de demain sont celles de la connaissance.
- Former, retenir et faire revenir les compétences ; reconstituer un réseau d'universités, aujourd'hui absentes des cinq cents meilleures d'Afrique.
- Valoriser le savoir populaire, ce bon sens de nos populations, aujourd'hui ni reconnu ni respecté.
- Reconnaître la place de l'humain — de tout homme et de toute femme — comme acteur, sujet et finalité du développement.



Une révolution du savoir — John Bompengo/MONUSCO — CC BY-SA 2.0.

## I.4. Une révolution écologique

Le Congo est l'une des premières puissances écologiques de la planète. Cette richesse doit être intégrée à l'éducation de masse, qui ne se fait jusqu'ici qu'en égard à la richesse minière du sous-sol. Mieux nous préserverons notre patrimoine écologique, mieux nous pourrions en tirer profit.

- Le Congo dispose de 130 millions d'hectares de forêt, soit 10 % des forêts de la planète : deuxième espace forestier tropical après l'Amazonie.
- Une capacité de séquestration de 140 gigatonnes d'oxyde de carbone, convertible en revenus complémentaires pour les populations rurales.
- Exploiter le potentiel hydroélectrique du fleuve Congo, estimé à 45 000 MW — dont le seul site d'Inga est le plus grand du monde — pour alimenter l'Afrique et au-delà.
- Faire du Congo un pionnier africain du développement durable et soutenable.



Une révolution écologique — Cai Tjeenk Willink — CC BY-SA 3.0.

**« Le Front propose cette révolution historique des mentalités, qui fera de chaque Congolais un pétrisseur du présent, un bâtisseur d'avenir et un semeur d'espoir. » Aucun des trois autres fondements ne tient sans celui-ci : c'est le changement des mentalités qui rend possible la révolution du concret.**

## IV. Les quatre priorités d'action

---

### II.1. La paix, la stabilité et la refondation de l'État

La situation sécuritaire et humanitaire du Congo est dramatique. La guerre a coûté la vie à des millions de personnes depuis 1998 et continue de tuer chaque mois ; s'y ajoutent les violences faites aux femmes, les enfants abandonnés, la destruction des infrastructures et la paralysie du développement. La paix se gagne à quatre échelles.

#### Échelle locale

Régler d'abord par le droit et la justice les conflits qui opposent les citoyens — fonciers, matrimoniaux, compétitions économiques — et non par la seule force répressive aveugle. Mise sur pied d'une administration à la base, de services de justice accessibles à tous, de services de sécurité efficaces et respectueux des droits humains.

#### Échelle nationale

Réconcilier le peuple avec lui-même ; mettre sur pied des structures permanentes de concertation, de dialogue et de résolution des conflits, inspirées du modèle sud-africain de « commission Vérité, justice et réconciliation ». Rendre effectives les réformes de l'administration, de la police, de l'armée et de la justice.

#### Échelle sous-régionale

La guerre du Congo est une guerre régionale. Assurer la sécurité des populations et l'intégrité des frontières, poursuivre le dialogue avec les pays voisins et rendre plus concrets les projets de coopération régionale (CEPGL, SADC, CEEAC, UA).

#### Échelle internationale

Promouvoir une diplomatie préventive, proactive et durable. Passer d'un partenariat passif à un partenariat proactif et stratégique, dans un esprit de bénéfice mutuel durable.

### II.2. La bonne gouvernance : État de droit, lutte contre la corruption et l'impunité

Aucun développement durable n'est possible tant que la corruption généralisée engloutit une part majeure du budget national. La lutte contre la corruption est à la fois une priorité de développement et un axe majeur d'augmentation des moyens de financement interne du pays.

#### Un État de droit

Instaurer un État de droit capable de réprimer les incivilités et les crimes économiques, et une administration publique efficace, responsable, dotée de moyens de contrôle et d'action suffisants.

### **Le contrôle**

Créer un corps d'inspecteurs d'administration et renforcer les institutions de contrôle, spécialement au niveau fiscal et douanier — brigades anti-corruption et anti-évasion fiscale.

### **La gestion**

Une gestion des ressources humaines de l'administration publique fondée sur le mérite, l'obligation de rendre compte à tous les niveaux, la lutte contre le clientélisme, la simplification des interventions de l'État dans la vie économique.

### **La transparence**

Un devoir de transparence absolue : chaque mandataire politique et administratif déclare ses revenus, ses biens et son patrimoine au pays et en dehors du pays, avant, pendant et après son mandat.

### **Le contre-pouvoir**

Renforcer le rôle de l'Assemblée nationale comme organe de contrôle du pouvoir exécutif, et protéger juridiquement les initiatives de la société civile et de la presse qui dénoncent la corruption.

## **II.3. La relance de l'économie**

L'économie congolaise est héritière d'une extraversion coloniale : production de matières premières exportées à l'état brut, sans industrie de transformation ni marché intérieur. Le cuivre, le diamant et le cobalt représentent à eux seuls plus des trois quarts des recettes du pays. Notre projet va à contre-courant de ce modèle.

### **Diversifier**

Passer d'une économie de cueillette minière à une économie de production et de transformation diversifiée : produits agricoles, d'élevage, de pêche, de forêt, minerais.

### **Nourrir**

Avec 80 millions d'hectares de terres arables, une agriculture moderne à forte intensité en main-d'œuvre, organisée en coopératives, pourrait satisfaire les besoins de plus de 70 % de la population rurale et assurer la souveraineté alimentaire du pays.

### **Transformer**

Relancer une industrie de transformation locale, une industrie de substitution aux importations, puis une industrie de substitution aux exportations.

### **Assainir**

Mettre fin à l'incurie et à la gabegie, supprimer les rançonnages et les tracasseries, simplifier les procédures et garantir la sécurité juridique et judiciaire.

## **II.4. Des politiques sociales audacieuses**

Pour le Front, le développement économique n'a de réel sens que s'il contribue à l'épanouissement de chaque citoyen. Emploi et salaires décents, formation, santé, habitat, culture et sport : des politiques qui promeuvent l'accès à la richesse pour tous, la justice distributive, l'égalité des chances et la dignité de chaque Congolais.

### **Le principe**

Aucune politique économique sans effet social mesurable, et aucune politique sociale sans ressource. Les deux se déterminent dans le même budget.

### **La méthode**

Reprise, dans les treize politiques sectorielles ci-après, des instruments de mise en œuvre : accès aux services, protection, emploi, formation et contrôle citoyen.



La guerre de l'Est est le premier obstacle. Camps de personnes déplacées du Nyanzale, au Nord-Kivu — Julien Harneis — CC BY-SA 2.0.



## V. Les treize politiques sectorielles

---

Les priorités d'actions se traduisent en treize politiques sectorielles ciblées. Ce sont elles qui touchent l'école, l'hôpital, la route, le champ et le tribunal.

### 3.1 Politique étrangère

Diplomatie de la paix et de la sécurité, de l'ouverture économique et de la coopération au développement. Une diplomatie pragmatique fondée sur la défense et la promotion des intérêts vitaux du pays.

### 3.2 Sécurité et défense

Réformer une armée pléthorique, mal formée et mal encadrée : soldes justes et réguliers, carrière transparente, épuration des milices, une police respectueuse des droits humains, une défense fondée sur l'intégrité du territoire.

### 3.3 Agriculture, élevage, pêche

Exploiter 80 millions d'hectares de terres arables, 4 millions d'hectares irrigables, 700 000 tonnes de poisson par an et 40 millions de bovins : souveraineté alimentaire et développement rural.

### 3.4 Santé

Reconstruire un des systèmes de santé les plus désorganisés du monde : 515 zones de santé à remettre en fonctionnement, accès de tous aux soins, réduction de la mortalité maternelle et infantile.

### 3.5 Éducation

Sortir d'une crise de plus de vingt ans, quantitative et qualitative : universaliser l'école primaire, réformer l'enseignement supérieur, retenir les compétences et faire du Congo un pôle africain de recherche.

### 3.6 Industrie et PME

Constituer un tissu de petites et moyennes entreprises de transformation et de commercialisation, soutenus par des services publics efficaces et l'accès au crédit.

### 3.7 Monnaie, finance, fiscalité

Bonne gestion des finances publiques, nouvelle politique monétaire concertée avec les créanciers, développement des banques populaires et coopératives, restructuration des services de perception fiscale.

### 3.8 Culture et sport

Domaines d'épanouissement, de fraternité et de solidarité, mais aussi nouveaux créneaux d'emploi : infrastructures, écoles de formation, protection des droits des créateurs, fonds national de promotion.

### 3.9 Justice

Sortir de la faillite du système judiciaire — 57 tribunaux de paix en activité sur 157 prévus, un magistrat pour 29 000 habitants — et de l'état déplorable des prisons.

### 3.10 Tourisme

Faire du Congo un « scandale touristique qui s'ignore » : stratégie de promotion à l'échelle du pays, tourisme éthique, solidaire et durable, encouragement du secteur privé.

### 3.11 Transport

Réparer une crise structurelle : routes, pistes de desserte agricole, voies navigables sur le fleuve Congo, chemins de fer, aviation et désenclavement des provinces.

### 3.12 Énergie

Exploiter un potentiel hydroélectrique de 45 000 MW — dont le seul site d'Inga est le plus grand du monde — et lever le verrou des 77 % de la population privée d'électricité.

### 3.13 Diaspora

Transformer la solidarité des millions de Congolais de l'étranger en capital de développement : rôle de l'État, initiative privée et communautaire, accompagnement du retour et valorisation de la contribution de la diaspora.

| N°  | Secteur             | Instrument principal                                                                                                                                                                                                                 |
|-----|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.1 | Politique étrangère | Diplomatie de la paix et de la sécurité, de l'ouverture économique et de la coopération au développement.                                                                                                                            |
| 3.2 | Sécurité et défense | Réformer une armée pléthorique, mal formée et mal encadrée : soldes justes et réguliers, carrière transparente, épuration des milices, une police respectueuse des droits humains, une défense fondée sur l'intégrité du territoire. |

|     |                             |                                                                                                                                                                                                                    |
|-----|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.3 | Agriculture, élevage, pêche | Exploiter 80 millions d'hectares de terres arables, 4 millions d'hectares irrigables, 700 000 tonnes de poisson par an et 40 millions de bovins : souveraineté alimentaire et développement rural.                 |
| 3.4 | Santé                       | Reconstruire un des systèmes de santé les plus désorganisés du monde : 515 zones de santé à remettre en fonctionnement, accès de tous aux soins, réduction de la mortalité maternelle et infantile.                |
| 3.5 | Éducation                   | Sortir d'une crise de plus de vingt ans, quantitative et qualitative : universaliser l'école primaire, réformer l'enseignement supérieur, retenir les compétences et faire du Congo un pôle africain de recherche. |
| 3.6 | Industrie et PME            | Constituer un tissu de petites et moyennes entreprises de transformation et de commercialisation, soutenus par des services publics efficaces et l'accès au crédit.                                                |
| 3.7 | Monnaie, finance, fiscalité | Bonne gestion des finances publiques, nouvelle politique monétaire concertée avec les créanciers, développement des banques populaires et coopératives, restructuration des services de perception fiscale.        |

|      |                  |                                                                                                                                                                                                                                 |
|------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.8  | Culture et sport | Domaines d'épanouissement, de fraternité et de solidarité, mais aussi nouveaux créneaux d'emploi : infrastructures, écoles de formation, protection des droits des créateurs, fonds national de promotion.                      |
| 3.9  | Justice          | Sortir de la faillite du système judiciaire — 57 tribunaux de paix en activité sur 157 prévus, un magistrat pour 29 000 habitants — et de l'état déplorable des prisons.                                                        |
| 3.10 | Tourisme         | Faire du Congo un « scandale touristique qui s'ignore » : stratégie de promotion à l'échelle du pays, tourisme éthique, solidaire et durable, encouragement du secteur privé.                                                   |
| 3.11 | Transport        | Réparer une crise structurelle : routes, pistes de desserte agricole, voies navigables sur le fleuve Congo, chemins de fer, aviation et désenclavement des provinces.                                                           |
| 3.12 | Énergie          | Exploiter un potentiel hydroélectrique de 45 000 MW — dont le seul site d'Inga est le plus grand du monde — et lever le verrou des 77 % de la population privée d'électricité.                                                  |
| 3.13 | Diaspora         | Transformer la solidarité des millions de Congolais de l'étranger en capital de développement : rôle de l'État, initiative privée et communautaire, accompagnement du retour et valorisation de la contribution de la diaspora. |



# VI. Les douze mesures du pacte citoyen

Formulé le 23 mai 2025, repris et durci le 9 octobre 2026, le pacte citoyen en douze mesures est le cadre d'action immédiat du Front. Chacune est présentée ci-dessous selon la même grille : le problème visé, les actions, l'institution responsable, les garanties, le financement, l'indicateur d'évaluation et l'échéance.

## 01. Mettre fin à la tyrannie

Le problème — Un pouvoir qui se maintient par la peur, la division identitaire et la fermeture des institutions. La légitimité ne se décrète pas : elle se construit par le texte constitutionnel et le vote libre.

### Actions

- Convocation d'une assemblée nationale représentative des forces politiques et sociales du pays.
- Publication d'une charte de la transition et d'un calendrier constitutionnel à l'échelle nationale.
- Fin des lois d'exception, des arrestations politiques et de la confusion des pouvoirs.
- Application effective de l'article 64 : tout Congolais a le devoir de faire échec à une prise de pouvoir par la force.

| Grille                  | Contenu                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Assemblée nationale constituante, sous l'autorité du Collège des fondateurs et du Conseil de la révolution.                                                                                       |
| Garanties               | Droits fondamentaux garantis par une constitution restaurée ; recours et circuits judiciaires indépendants ; aucune personne ne peut être détenue sans mandat ; publication intégrale des débats. |
| Financement             | Budget de l'Assemblée nationale inscrit au budget de la transition ; fonctionnement assuré par le Trésor et les contributions des fédérations.                                                    |
| Évaluation              | Texte de la charte de transition adopté et publié ; ouverture vérifiable des institutions ; liste des prisonniers politiques libérés.                                                             |

Échéance

Calendrier : adoption de la charte dans les 90 jours suivant l'installation des organes.

## 02. Arrêter la guerre

Le problème — Une guerre de plus de deux ans dans l'Est, qui a fait des centaines de milliers de morts, déplacé des millions de personnes et détruit les infrastructures. 5,4 millions de morts depuis 1998 selon l'International Rescue Committee.

### Actions

- Cessez-le-feu général et immédiat dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, avec mécanisme de vérification sur le terrain.
- Respect intégral des engagements pris à Doha, notamment le cessez-le-feu et la libération des prisonniers.
- Protection des corridors humanitaires et des voies de ravitaillement des déplacés.
- Ni offensive, ni percée, tant que les populations ne sont pas protégées et les déplacés rentrés.

| Grille                  | Contenu                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Comité de suivi du cessez-le-feu, coprésidé par les parties, avec les Nations unies et une garantie internationale de mise en œuvre.                                                    |
| Garanties               | Accord de cessez-le-feu contraignant pour les parties ; mécanisme de plainte et de vérification ; protection internationale des sites de déplacés ; libre circulation des humanitaires. |
| Financement             | Fonds de soutien au retour des déplacés et de réinsertion, alimenté par le budget de la transition et les contributions des partenaires.                                                |
| Évaluation              | Protocole de cessez-le-feu signé et vérifié ; nombre de déplacés en baisse ; réouverture des axes routiers.                                                                             |
| Échéance                | Calendrier : protocole de cessez-le-feu dans les 30 jours.                                                                                                                              |

## 03. Rétablir l'autorité de l'État

Le problème — 22,5 % seulement de la population a accès à l'électricité ; l'administration publique est absente de vastes zones. Sans autorité, il n'y a ni sécurité, ni investissement, ni justice.

### Actions

- Présence de l'administration de l'État dans les territoires sous contrôle armé, avec mandat et protection.
- Reconstitution d'une chaîne de commandement militaire congolaise unique, obéissant aux institutions.
- Retour des services de l'État — justice, santé, enseignement, police — dans les zones libérées.
- Fin des zones de non-droit où aucune autorité ne s'exerce.

| Grille                  | Contenu                                                                                                                                                   |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Gouvernement de la transition, sous le contrôle du Comité exécutif et l'autorité du Conseil de la révolution.                                             |
| Garanties               | Habeas corpus suspendant les commissions militaires ; enregistrement des armes au registre national ; cadre légal de la réintégration des combattants.    |
| Financement             | Budget de fonctionnement des provinces reconstitué à partir des recettes fiscales nationales ; dotation extraordinaire pour les trois provinces de l'Est. |
| Évaluation              | Retour de l'administration dans les territoires libérés ; présence effective de l'état civil et de la justice de proximité.                               |
| Échéance                | Calendrier : déploiement de l'administration dans les zones stabilisées, par vagues trimestrielles.                                                       |

## 04. Restaurer la démocratie et l'État de droit

Le problème — Instrumentalisation de la justice, arrestations et détentions arbitraires visant officiers, opposants, activistes et journalistes ; travaux d'une législation référendaire qui fragiliserait l'équilibre politique issu des accords de Sun City.

### Actions

- Refus de toute révision constitutionnelle visant un troisième mandat ou un prolongement sans échéance.
- Suspension des travaux de la législation référendaire et consultation réelle de la société.
- Libération des officiers, opposants, journalistes et militants des droits de l'homme détenus sans motif.
- Indépendance réelle du pouvoir judiciaire et du parquet, et lustration des officiers de justice.

| Grille                  | Contenu                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Cour suprême, Commission de justice du Front et Cour constitutionnelle provisoire.                                                                                                               |
| Garanties               | Indépendance des juges garantie par un statut et une immunité ; droit à un procès équitable ; interdiction de la détention préventive sans contrôle judiciaire ; accès de la défense au dossier. |
| Financement             | Budget de la justice porté à 2 % du budget national au minimum ; renforcement du commissariat aux comptes de la justice.                                                                         |
| Évaluation              | Liste des prisonniers politiques libérés ; rapport trimestriel sur l'indépendance de la justice ; nombre de décisions annulées pour vice de procédure.                                           |
| Échéance                | Calendrier : loi d'amnistie et de réforme judiciaire dans les 60 jours.                                                                                                                          |

## 05. Rétablir les libertés fondamentales

Le problème — Des journalistes et des activistes emprisonnés, des partis et associations interdits d'activité, une exclusion des médias : les libertés publiques sont devenues un otage de la crise.

### Actions

- Levée de l'interdiction d'activités des partis et associations, et retrait des mesures d'exclusion des médias.
- Protections légales effectives des journalistes, des militants et des défenseurs des droits de l'homme.
- Liberté de la presse, de la recherche et de l'expression politique garanties par la loi.

- Fin de la surveillance massive et respect du droit à la vie privée.

| Grille                  | Contenu                                                                                                                                                               |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Ministère de l'Intérieur réformé, sous l'impulsion du Secrétariat général et l'arbitrage du Conseil de la révolution.                                                 |
| Garanties               | Protection des données personnelles ; habeas corpus immédiat ; interdiction des arrestations pour opinion ; droit d'accès à l'information sur les fichiers de l'État. |
| Financement             | Fonds de liberté d'information pour l'accès aux documents publics et le pluralisme de l'audiovisuel.                                                                  |
| Évaluation              | Levée effective des interdictions d'activités ; nombre de prisonniers d'opinion libérés ; rapport public sur la liberté d'information.                                |
| Échéance                | Calendrier : abolition des mesures d'interdiction dans les 30 jours.                                                                                                  |

## o6. Réconcilier les Congolais et reconstruire la cohésion nationale

Le problème — Des discours de haine financés et véhiculés par les officiels, une discrimination visant les Tutsis et les Rwandophones, des communautés entières déplacées : la fracture est devenue institutionnelle.

### Actions

- Publication d'une Commission nationale de vérité et de réconciliation, avec calendrier et méthodologie.
- Protection juridique des groupes ethniques et sanction effective de la propagande de haine.
- Programme de retour et de réinstallation des réfugiés et des exilés politiques, avec garantie de sécurité.
- Association réelle des provinces aux décisions engageant leur avenir, par une instance consultative permanente.

| Grille | Contenu |
|--------|---------|
|--------|---------|

|                         |                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Commission nationale de vérité et de réconciliation, présidée par une personnalité civile, appuyée par les Nations unies et les Églises.                                                                                                |
| Garanties               | Droit à la vérité et à la réparation pour les victimes ; protection des témoins et des personnes-déplacées ; consultation obligatoire des provinces ; impossibilité de Dissolution de la Commission avant la remise de ses conclusions. |
| Financement             | Fonds de réconciliation et de réinstallation, alimenté par le budget de la transition et un fonds de solidarité internationale.                                                                                                         |
| Évaluation              | Installation effective de la Commission ; nombre de retours de réfugiés et d'exilés ; publications des auditions publiques.                                                                                                             |
| Échéance                | Calendrier : installation de la Commission dans les 120 jours.                                                                                                                                                                          |

## 07. Relancer le développement par la bonne gouvernance

Le problème — La corruption engloutit une part majeure du budget, la dette dépasse 18 milliards de dollars, le déficit budgétaire intérieur reste négatif et le service de la dette absorbe près de 7 % des recettes publiques. La croissance — 5,5 % en 2025 — reste concentrée dans l'extractif : 10,1 % contre 3,1 % pour le reste de l'économie.

### Actions

- Commissariat aux comptes indépendant du Front et des institutions, avec rapport public annuel.
- Publication systématique des contrats miniers, des marchés publics et des concessions.
- Recouvrement des dettes, des impôts et des redevances, avec audit des comptes des anciens gestionnaires.
- Rétablissement du service public : santé, éducation, eau, électricité, dans les provinces productrices.
- Protection du patrimoine public : les contrats miniers signés ne peuvent être modifiés ou annulés que par une procédure publique et documentée.

|                         |                                                                                                                                                                             |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Commissariat aux comptes du Front, relais de l'Inspection générale de l'État, sous l'autorité du Comité exécutif.                                                           |
| Garanties               | Publicité intégrale des marchés ; droit de saisine du médiateur citoyen par les citoyens ; protection des agents de contrôle ; contradictoire garanti avant toute sanction. |
| Financement             | Budget de contrôle : commissariat aux comptes, corps d'inspecteurs d'administration, brigades anti-corruption et anti-évasion fiscale financés sur le budget de l'État.     |
| Évaluation              | Rapport public du commissariat aux comptes ; publication mensuelle des recettes fiscales et des marchés ; part des recettes hors extractif dans le PIB.                     |
| Échéance                | Calendrier : premier rapport du commissariat aux comptes dans les 180 jours.                                                                                                |

## o8. Instaurer un dialogue sincère et permanent avec tous les pays voisins

Le problème — Des relations dégradées, des accords non tenus — de Doha à l'accord sur les minerais stratégiques —, une image de pays qui ne tient pas ses engagements : la crédibilité est perdue.

### Actions

- Reprise du processus de Doha sur une base vérifiable, avec calendrier et texte de référence.
- Dialogue bilatéral et multilatéral sur les questions frontalières, les routes de commerce et les corridors de transport.
- Respect mutuel des frontières issues de l'Accord de Sun City et des résolutions de l'Union africaine.
- Diplomatie de reconstruction de la confiance, ouverte aux partenaires qui respectent le droit international.

| Grille                  | Contenu                                                                                                              |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Cellule diplomatique du Front, rattachée à la Présidence, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères. |

|             |                                                                                                                                                                                                       |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Garanties   | Aucune transaction minière ou de sécurité ne peut être conclue sans publication intégrale ; clause de respect des résolutions de l'Union africaine ; protection des ressortissants et des frontières. |
| Financement | Budget de diplomatie multilatérale : participation aux sommets de l'UA, de la CEEAC, de la SADC et du COMESA ; fonds de coopération régionale.                                                        |
| Évaluation  | Compte rendu public des rencontres de dialogue ; rapport public sur l'exécution des engagements pris ; texte du processus de Doha.                                                                    |
| Échéance    | Calendrier : reprise du dialogue de Doha dans les 30 jours.                                                                                                                                           |

## 09. Rétablir la crédibilité internationale du pays

Le problème — Des engagements non tenus, une dette publique ingérable, un déficit budgétaire structurel : sans crédibilité, ni le crédit, ni l'investissement, ni l'aide ne trouvent leur chemin.

### Actions

- Publication d'un rapport périodique sur l'exécution des engagements pris devant les partenaires.
- Rétablissement de relations diplomatiques de qualité avec l'ensemble des partenaires, sans exclusive de blocs.
- Reprise de la coopération technique et financière, notamment en matière de santé et d'éducation.
- Fin de la communication diplomatique de fermeté comme instrument de substitution à la politique.

| Grille                  | Contenu                                                                            |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Ministère des Finances et Cellule diplomatique, sous l'arbitrage de la Présidence. |

|             |                                                                                                                                                                            |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Garanties   | Engagements inscrits au budget et non négociables ; publication des rapports périodiques ; aucune restriction à l'aide humanitaire et au financement des services sociaux. |
| Financement | Fonds de résilience macro-financière : provision pour la restructuration de la dette et une provision pour le paiement des obligations sociales.                           |
| Évaluation  | Rapport public sur l'exécution des engagements ; part de la dette dans le PIB ; taux d'accès aux financements concessionnels.                                              |
| Échéance    | Calendrier : premier rapport de crédibilité dans les 90 jours.                                                                                                             |

## 10. Neutraliser tous les groupes armés nationaux et étrangers

Le problème — Des massacres en Ituri, à Beni et au Lubero ; des millions de déplacés ; une intégration de fait des milices dans l'armée régulière, sans chaîne de commandement ni contrôle.

### Actions

- Démantèlement des cellules armées et des réseaux d'approvisionnement, y compris transfrontaliers.
- Intégration encadrée des anciens combattants dans les forces de défense congolaises et dans des corps civils.
- Protection spéciale des sites de déplacés et des routes d'approvisionnement.
- Coopération régionale avec les pays voisins sur le suivi des mouvements d'armes.

| Grille                  | Contenu                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | État-major général des forces armées de la transition, sous le contrôle conjoint du Conseil de la révolution et du Comité exécutif.                                                                   |
| Garanties               | Procédure contradictoire avant toute intégration ; droit de refus et de recours des combattants ; contrôle du parc d'armes par un corps indépendant ; protection des communautés civilement exposées. |

|             |                                                                                                                                                     |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Financement | Budget de réintégration : indemnités, formation professionnelle, équipement et aide au retour ; adossé à un instrument multilatéral de financement. |
| Évaluation  | Nombre de cellules démantelées ; nombre de combattants réintégrés et pourcentage de réinsertion sociale ; nombre d'armes enregistrées.              |
| Échéance    | Calendrier : registre national des armes et plan de démantèlement dans les 90 jours.                                                                |

## 11. Mettre fin à l'utilisation des mercenaires

Le problème — Des armées privées étrangères ont combattu pour la République : c'est une violation de la souveraineté et une disqualification internationale de l'État.

### Actions

- Interdiction de toute activité de mercenaires sur le territoire congolais.
- Sanctions effectives pour les réseaux de recrutement et de financement.
- Recrutement et formation exclusifs de militaires congolais, sous contrôle des institutions.
- Audit des forces armées et épuration des éléments intégrés sans contrôle.

| Grille                  | Contenu                                                                                                                                                                           |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Conseil de la révolution, par décision directe et publiée, sur proposition de l'état-major.                                                                                       |
| Garanties               | Enregistrement obligatoire de toute société de sécurité privée ; contrôle de l'État sur les contrats de sécurité ; droit de refus de service pour les personnels non enregistrés. |
| Financement             | Budget de l'audit des forces armées et de l'enregistrement des armes ; fonds de réinsertion des personnels concernés.                                                             |
| Évaluation              | Publication du registre des unités opérant sur le territoire ; nombre de contrats de sécurité régularisés ou annulés.                                                             |
| Échéance                | Calendrier : registre national des forces et des sociétés de sécurité dans les 60 jours.                                                                                          |

## 12. Ordonner le retrait, sans délai, de toutes les troupes étrangères

Le problème — Des forces étrangères occupent une partie du territoire : c'est un fait de souveraineté bafouée, et la condition pour que tout le reste du programme soit crédible.

### Actions

- Calendrier public de retrait, poste par poste, avec des échéances contraignantes.
- Ouverture des bases et inspection indépendante des sites.
- Retrait des unités de sécurité privée et des dispositifs de surveillance étrangers.
- Consolidation d'unités nationales de sécurité à la frontière, sous commandement congolais.

| Grille                  | Contenu                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Institution responsable | Conseil de la révolution, sur proposition de la cellule diplomatique et de l'état-major ; exécution par le ministère de la Défense.                                                                                              |
| Garanties               | Calendrier contraignant publié ; droit de vérification des Nations unies ; interdiction de tout appui logistique externe à des forces non déclarées ; protection des civils dans les zones de retrait dans les zones de retrait. |
| Financement             | Budget de réorganisation des forces nationales : équipement, logement, solde et formation des unités congolaises qui prennent le relais.                                                                                         |
| Évaluation              | Calendrier public de retrait et état d'avancement publié trimestriellement ; nombre de postes évacués.                                                                                                                           |
| Échéance                | Calendrier : publication du calendrier de retrait dans les 30 jours.                                                                                                                                                             |

## VII. La méthode de mise en œuvre

Le Front applique une méthode de gouvernement et non de communication : des sections et des cellules sur tout le territoire, des cadres formés, des comptes contrôlés, une discipline collective et un financement transparent. Un mouvement se juge à la solidité de ses institutions.

| Échelon                     | Organe délibérant                                 | Organe exécutif              | Rythme                               |
|-----------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| National                    | Collège des fondateurs · Conseil de la révolution | Présidence · Comité exécutif | Comité exécutif : réunion permanente |
| Provincial                  | Conseil provincial                                | Bureau provincial            | Session ordinaire semestrielle       |
| Section (territoire, ville) | Conseil sectionnaire                              | Comité sectionnaire          | Session ordinaire trimestrielle      |
| Cellule (quartier, village) | Conseil cellulaire                                | Comité cellulaire            | Réunion hebdomadaire                 |

La Section correspond au niveau des territoires, des groupements ruraux et des villes ; la Cellule, au niveau des quartiers et des villages. Le comité sectionnaire réunit un président, un secrétaire, un trésorier, une coordinatrice chargée des femmes, un coordinateur chargé des jeunes et des conseillers, élus par le conseil sectionnaire pour un mandat de quatre ans renouvelable. Les comités cellulaires se réunissent une fois par semaine.

Le patrimoine du Front est constitué de biens meubles et immeubles ; aucune cession onéreuse ou gratuite ne peut être opérée sans une autorisation expresse du Collège des fondateurs ou du Conseil de la révolution. Les ressources financières, à tous les échelons, sont logées dans un compte en banque ou dans toute autre institution financière agréée, et contrôlées par un collège de commissaires aux comptes qui adresse chaque année son rapport à la direction.

**« Ensemble, refondons la RD Congo » — la refondation de la République démocratique du Congo ne sera pas l'affaire d'une élite, mais l'acte collectif d'un peuple qui se reprend en charge.**

## VIII. Les indicateurs de suivi

Un programme sans indicateurs vérifiables n'est qu'un communiqué. Le Front s'engage à publier périodiquement l'état d'avancement de chacune des douze mesures.

| Mesure                           | Premier engagement vérifiable                                | Fréquence     |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------|
| 01 · Fin de la tyrannie          | Texte de la charte de transition adopté et publié            | Trimestrielle |
| 02 · Arrêter la guerre           | Protocole de cessez-le-feu signé et vérifié                  | Mensuelle     |
| 03 · Autorité de l'État          | Retour de l'administration dans les territoires libérés      | Mensuelle     |
| 04 · Démocratie et État de droit | Liste des prisonniers politiques libérés                     | Mensuelle     |
| 05 · Libertés fondamentales      | Levée effective des interdictions d'activités                | Mensuelle     |
| 06 · Cohésion nationale          | Installation de la Commission de vérité et de réconciliation | Semestrielle  |
| 07 · Bonne gouvernance           | Publication du rapport du commissariat aux comptes           | Annuelle      |
| 08 · Dialogue avec les voisins   | Compte rendu public des rencontres de dialogue               | Trimestrielle |
| 09 · Crédibilité internationale  | Rapport public sur l'exécution des engagements               | Semestrielle  |
| 10 · Groupes armés               | Cellules démantelées et combattants réintégrés               | Mensuelle     |
| 11 · Fin des mercenaires         | Publication du registre des unités opérant sur le territoire | Trimestrielle |
| 12 · Retrait des troupes         | Calendrier public de retrait et état d'avancement            | Mensuelle     |

# Sources

---

## Références

---

- [1] Front pour la Refondation de la Nation (12 octobre 2026). Déclaration politique, Goma.
- [2] Joseph Kabila (9 octobre 2026). Adresse à la nation — Le pays est en péril : ne pas agir, c'est être complice.
- [3] Joseph Kabila (23 mai 2025). Adresse à la nation — pacte citoyen en douze mesures.
- [4] Banque mondiale (2025-2026). Perspectives macroéconomiques et suivi économique de la République démocratique du Congo.
- [5] Fonds monétaire international (30 juin 2026). Consultations au titre de l'article IV — République démocratique du Congo.
- [6] Nations unies (2026). Rapport annuel de résultats 2025, République démocratique du Congo.
- [7] Institut national de la statistique (2024). Enquête ménages, République démocratique du Congo.
- [w] Site officiel du Front : frn-rdcongo.com



Emblème officiel du Front pour la Refondation de la Nation — Goma, République démocratique du Congo.